

5.00 crédits

30.0 h

Q2


**Cette unité d'enseignement bisannuelle n'est pas dispensée en 2021-2022 !**

Enseignants	Ponthiere Gregory ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	Le cours suppose une formation de base à la philosophie politique ; une connaissance au moins passive de l'anglais suffisante pour pouvoir lire des textes courants en philosophie politique.
Thèmes abordés	Chaque année, le cours privilégiera un thème particulier, par exemple les justifications de la démocratie, la souveraineté, la citoyenneté, le conflit, le pouvoir, la justice globale, la justice sociale, etc. Le cours veillera à présenter et à confronter différentes approches philosophiques de ce thème. Il s'attachera également à articuler l'étude du thème choisi à une réflexion sur les visées et les méthodes de la philosophie politique.
Acquis d'apprentissage	<b>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</b>  Au terme du cours, l'étudiant devra être capable de traiter, d'une manière à la fois bien informée et personnelle, une question choisie dans le domaine de la philosophie politique. Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable - d'utiliser les outils de la recherche en philosophie politique ; - de conceptualiser la question choisie ; 1 - de situer les réponses à cette question dans le cadre de l'histoire de la philosophie politique et des débats contemporains entre les différentes approches et théories; - d'intégrer dans la discussion philosophique de la question choisie les apports d'autres disciplines pertinents pour le traitement de cette question ; - de développer une argumentation originale sur la question. - de soumettre à une réflexion critique la méthode adoptée dans l'étude de la question choisie.
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	En première session, l'évaluation portera sur la participation au cours (la présentation d'articles/chapitres : 20 % de la note finale) et sur la rédaction d'un travail final (le second essai) (80 % de la note finale). La méthode à suivre pour les travaux ainsi que leur format seront précisés en première séance. Parmi les critères d'évaluation du second essai, notons (1) rigueur des analyses et précision des énoncés, (2) centrage/problématisation, (3) originalité des arguments, (4) prise en compte des commentaires sur la version préliminaire. En seconde session, l'évaluation portera sur un examen oral sur la matière vue au cours (100 % de la note finale).
Méthodes d'enseignement	Le cours sera organisé en trois parties. La première partie est constituée de leçons <i>ex cathedra</i> sur le(s) rôle(s) du marché dans les différentes approches contemporaines de la justice sociale (utilitarisme, libéralisme, marxisme, égalitarisme libéral, communautarisme). La seconde partie est constituée de lectures et de présentations, par les étudiants, d'articles et de chapitres sur différentes facettes du thème étudié. La troisième partie prendra la forme de la rédaction de courts essais par les étudiants autour des problématiques abordées dans les deux premières parties. Après un retour sur ce premier essai, un second essai - sur lequel portera une grande partie de la note finale - sera rédigé.  TOUTES LES INFORMATIONS RELATIVES A L'ORGANISATION PRATIQUE DE CE COURS (MODE D'ENSEIGNEMENT SELON LE CODE COULEUR QUI PREVAUT) SONT DISPONIBLES SUR MOODLE.
Contenu	En 2020-2021, le cours portera sur le thème « marché et justice sociale ». A l'heure où nos économies de marché ressemblent de plus en plus à des sociétés de marché (où la sphère marchande envahit tout l'espace social), il s'agira d'étudier les relations entre, d'une part, l'institution du marché et ses logiques, et, d'autre part, la justice sociale. Ce cours abordera la question de savoir sous quelles conditions précises le marché peut être un élément d'architecture sociale conduisant à davantage de justice, ou, au contraire, constituer un obstacle à la réalisation de celle-ci. Ce cours propose ainsi de réexaminer les fondements éthiques de l'économie de marché. Il vise également à identifier et à confronter les divers raisonnements justifiant, au nom de la justice sociale, l'extension, la régulation ou la limitation de la sphère marchande.

Ressources en ligne	Slides du cours disponibles sur Moodle
Bibliographie	<p>Baumol, W. (1991). <i>Perfect Markets and Easy Virtue. Business Ethics and the Invisible Hand</i>. Wiley Blackwell, New-York.</p> <p>Fleurbaey, M. (2006). <i>Capitalisme ou démocratie? L'alternative du XXIe siècle</i>. Grasset, Paris.</p> <p>Polanyi, K. (1944). <i>La grande transformation</i>. Gallimard, Paris.</p> <p>Sandel, M. (2014). <i>Ce que l'argent ne saurait acheter</i>. Le Seuil, Paris.</p> <p>Sen, A.K. (1999). <i>Le nouveau modèle économique. Développement, justice et liberté</i>. Odile Jacob, Paris.</p>
Faculté ou entité en charge:	EFIL

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en philosophie	FILO2M	5		
Certificat d'université en éthique économique et sociale	ETES9CE	5		
Master [120] en éthique	ETHI2M	5		
Master [60] en philosophie	FILO2M1	5		
Certificat universitaire en philosophie (approfondissement)	FILA9CE	5		
Master [120] en sciences politiques, orientation générale	SPOL2M	5		